

COMMUNE DE PUYBEGON

Séance du mercredi 25 mars 2026

Date de la convocation : 19/03/2026

Membres en exercice :

15

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Robert CINQ, à 20h30

Présents : 14

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Robert CINQ, Cassandra ALAZET, Bruno PUTTO, Laure HEDREUL, Francis BRIEUSSEL, Frédéric BOYER, Nicolas JOURDAN, Isabelle MONNEVEUX, Marie-Anne NUNEZ, Déborah SURIREY, Alice TERRIER, Anthony ARNAUD, Sylvia BARGUEDEN, Éric COUSIN

Représenté(s) :

Secrétaire de séance :

Cassandra ALAZET

Excusé(s) : Patrick BURATTO

Absent(s) :

Objet : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres - DE_014_2026

Le conseil municipal,

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Considérant qu'une seule liste a été reçue, M. le Maire propose de passer au vote.

Nombre de voix : 14

La liste obtient 14 voix.

Sont élus comme membres de la commission d'appel d'offre :

<u>Candidats au poste de titulaire :</u>	<u>Candidats au poste de suppléants</u>
Frédéric BOYER	Sylvia BARGUEDEN
Laure HEDREUL	Isabelle MONNEVEUX
Alice TERRIER	Déborah SURIREY

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Robert CINQ

Le secrétaire de séance,
Cassandra ALAZET

